



KPMG Audit
15, rue du Professeur Jean Pecker
C.S. 14217
35042 Rennes Cedex
France

Acorex Audit

24, place d'Avesnières
BP 40602
53006 Laval Cedex
France

Séché Environnement S.A.

Attestation des Commissaires aux
comptes du montant global des
sommes ouvrant droit aux
réductions d'impôt visées à
l'article 238 bis 1 et 4 du CGI pour
l'exercice clos le 31 décembre
2011

Séché Environnement S.A.
Les Hêtres - 53810 Changé
Ce rapport contient 3 pages
Référence : VB-121-24



KPMG Audit
15, rue du Professeur Jean Pecker
C.S. 14217
35042 Rennes Cedex
France

Acorex Audit

24, place d'Avesnières
BP 40602
53006 Laval Cedex
France

Séché Environnement S.A.

Siège social : Les Hêtres - 53810 Changé
Capital social : € 1 726 974

Attestation des Commissaires aux comptes du montant global des sommes ouvrant droit aux réductions d'impôt visées à l'article 238 bis 1 et 4 du CGI pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice 2011, nous certifions que le montant global des sommes ouvrant droit aux réductions d'impôt visées à l'article 238 bis 1 et 4 du Code général des impôts déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à 130 000€, concorde avec les sommes inscrites, à ce titre, en comptabilité.

Les commissaires aux comptes

Rennes, le 23 mars 2012

Laval, le 23 mars 2012

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Acorex Audit


Vincent Broyé
Associé


Jean-François Merlet
Associé

VERSEMENTS EFFECTUES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 238 bis du CGI

Le montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du CGI, donnant lieu à une réduction d'impôt, est de cent trente mille euros (130 000) pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2011.

Les bénéficiaires sont :

- Fonds de dotation de l'Ecole des Mines de Nantes,
- Ligue pour la protection des oiseaux.

Fait à Changé, le 2 mars 2012


Joël Séché
Président-Directeur général

KPMG AUDIT
Commissaire aux Comptes